



Conseil de sécurité

Briefing du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés

New York, le 30 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je tiens à exprimer ma gratitude envers le Haut-Commissaire pour son exposé et les efforts inlassables de son agence pour les communautés affectées par le déplacement dans le monde entier.

Le Haut-Commissaire vient de l'illustrer : des millions de vies ont été déracinées en raison de conflits armés, y compris aux suites de violations du droit international humanitaire, ainsi qu'en raison de persécutions, d'insécurité alimentaire, de catastrophes naturelles résultant du changement climatique ou de violations des droits de l'homme.

La communauté internationale ne doit pas oublier ces femmes, ces hommes et ces enfants déplacés par les conflits à Gaza, au Soudan, en Ukraine et ailleurs, tout comme les crises prolongées dans lesquelles sont plongés les Rohingyas, les personnes déplacées au Moyen-Orient, en Afghanistan et en République démocratique du Congo, l'insécurité croissante au Sahel, les flux migratoires préoccupants à travers les Amériques, la Méditerranée et le golfe du Bengale, et bien d'autres encore.

Ce Conseil doit avant tout rechercher l'unité nécessaire pour soutenir les efforts de résolution pacifique des conflits et de consolidation de la paix. Il peut également remédier aux facteurs qui sont à l'origine de déplacements forcés. Nous identifions plusieurs pistes d'action.

Premièrement, il est essentiel de garantir la sécurité et la protection des personnes qui ont été forcées de quitter leur foyer. Nous rappelons l'obligation de respecter le droit international humanitaire, le droit international relatif aux droits de l'homme et le droit international sur le statut des réfugiés qui régissent la protection des personnes déplacées, notamment dans des contextes de conflits armés. En pratique, il s'agit par exemple de faciliter la recherche des personnes disparues lors de déplacements forcés. A cet égard, dans le cadre du processus de Rabat, la Suisse, la Gambie et le CICR ont lancé un processus visant à établir un réseau de points focaux nationaux pour les migrants et réfugiés disparus.

Deuxièmement, les acteurs humanitaires doivent disposer des moyens et de la sécurité nécessaires pour faire leur travail. Le deuxième Forum mondial sur les réfugiés à Genève en décembre 2023 a débouché sur 1'750 engagements de soutien. 2 milliards de dollars de contributions financières additionnelles y ont été annoncées. C'est un signe de solidarité envers les réfugiés, les pays et les communautés qui les accueillent. La résolution 2730 que nous avons adoptée vendredi dernier rappelle les obligations des parties au conflit à respecter et à protéger le personnel humanitaire et onusien qui fournit assistance et protection à la population civile affectée par les conflits armés. Nous réitérons ici notre appel ferme à toutes les parties aux conflits d'assurer un accès humanitaire rapide, sûr et sans entraves, comme l'exige le droit international humanitaire.

Troisièmement, afin d'effectuer un véritable changement de direction dans la prévention et les réponses aux déplacements forcés, il est tout aussi crucial de prendre en compte leurs causes profondes dans une approche holistique : les conflits et l'insécurité, notamment alimentaire, risquent de s'amplifier avec les conséquences néfastes du changement climatique. L'action préventive peut être renforcée par l'utilisation accrue de données et de méthodes scientifiques, permettant par exemple d'anticiper les déplacements dus aux événements climatiques extrêmes. Nous devons employer ces outils de manière plus étendue pour permettre une action précoce.

Monsieur le Président,

Il est essentiel que ce Conseil tire profit des moyens à sa disposition pour soutenir les personnes déplacées et les efforts de prévention et de résolution des multiples crises et conflits armés qui nécessitent son attention. La Suisse va continuer à s'investir dans ce sens.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I would like to express my gratitude to the High Commissioner for his presentation and his agency's tireless efforts on behalf of communities affected by displacement around the world.

As the High Commissioner has just illustrated, millions of lives have been uprooted as a result of armed conflict, including violations of international humanitarian law, as well as persecution, food insecurity, natural disasters resulting from climate change and human rights violations.

The international community must not forget the women, men and children displaced by conflicts in Gaza, Sudan, Ukraine and elsewhere, as well as the protracted crises faced by the Rohingya, displaced people in the Middle East, Afghanistan and the Democratic Republic of Congo, the growing insecurity in the Sahel, the preoccupying migratory flows across the Americas, the Mediterranean and the Bay of Bengal, and many others.

Above all, this Council must seek the unity needed to support efforts to resolve conflicts peacefully and consolidate peace. It can also address the factors behind forced displacement. We have identified several courses of action:

Firstly, it is essential to guarantee the safety and protection of people who have been forced to leave their homes. We recall the obligation to respect international humanitarian law, international human rights law and international law on the status of refugees, which govern the protection of displaced persons, particularly in the context of armed conflict. In practice, this means, for example, facilitating the search for people who have disappeared during forced displacement. In this respect, as part of the Rabat process, Switzerland, Gambia and the ICRC have launched a process aimed at establishing a network of national focal points for missing migrants and refugees.

Secondly, humanitarian actors must have the necessary means and security to conduct their work. The second World Refugee Forum in Geneva in December 2023 resulted in 1,750 pledges, including \$2 billion in additional financial commitments. This is a sign of solidarity with refugees and the countries and communities that host them. Resolution 2730, which we adopted last Friday, recalls the obligations of parties to conflict to respect and protect humanitarian and UN personnel providing assistance and protection to the civilian population affected by armed conflict. We reiterate here our firm appeal to all parties to conflicts to ensure rapid, safe and unhindered humanitarian access, as required by international humanitarian law.

Thirdly, in order to achieve a genuine change of direction in the prevention of and response to forced displacement, it is equally crucial to take account of its root causes in a holistic approach: conflict and insecurity, particularly food insecurity, are likely to be amplified by the adverse consequences of climate change. Preventive action can be strengthened by greater use of scientific data and methods, enabling us, for example, to anticipate displacement caused by extreme climatic events. We need to use these tools more extensively to enable early action.

Mr. President,

It is essential that this Council makes the most of the resources at its disposal to support displaced people and efforts to prevent and resolve the many crises and armed conflicts that require its attention. Switzerland will continue to work to this end.

I thank you.